



Association de soutien à l'Initiative biodiversité Communiqué aux médias

Le Parlement a commencé l'examen d'un projet essentiel pour notre survie :

La crise de la biodiversité et la crise climatique doivent être traitées ensemble

Berne, le 26 avril 2022. **Aujourd'hui, l'Initiative biodiversité est rentrée dans sa phase parlementaire à la Commission de l'environnement du Conseil national. Avec une certitude : les initiants attendent maintenant du Parlement qu'il prenne les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de l'initiative ; protéger notre nature, nos paysages et notre patrimoine bâti, qui sont irremplaçables et gravement menacés.**

Voici quelques exemples de cette menace – les personnes de contact ci-dessous se tiennent à votre entière disposition pour tout complément ou toute précision :

- Plus d'un tiers des espèces animales et végétales indigènes sont menacées, dont :
 - Le vanneau huppé (oiseau), l'agrion de Mercure (libellule) et l'orchis pourpre (l'une des plus grandes orchidées indigènes) ;¹
 - Plus de la moitié des espèces d'insectes sont menacées en Suisse. Cette menace pèse également de manière très concrète sur nous, les êtres humains, car les insectes jouent un rôle important pour garantir notre sécurité alimentaire, en particulier par la pollinisation et la fertilité du sol.²
- L'utilisation de la nature et des paysages s'est fortement intensifiée ces dernières années. Depuis 1900...
 - ... les marais ont perdu 82% de leur superficie ;³
 - ... les prairies et pâturages secs ont été détruits à 95%.
- Nos magnifiques paysages suisses sont sous pression, en particulier en raison de nouvelles constructions. Ces dernières années, c'est l'équivalent de 8 terrains de football qui ont été construits par jour en moyenne⁴.
- Notre patrimoine bâti est également victime du boom de la construction : des bâtiments historiques sont détruits, des lieux entiers sont vidés de leur âme.

¹ Liste rouge OFEV: [\[Link\]](#)

² Rapport Scnat: [\[Link\]](#)

³ Analyse Scnat: [\[Link\]](#)

⁴ OFS (page 5) [\[Link\]](#)



Cette perte est la plupart du temps irréversible. Quand une espèce disparaît, elle est irrémédiablement perdue. La disparition de la biodiversité nous coûtera cher :

- 14-16 milliards de francs par an : le coût de la perte des prestations offertes aujourd'hui gratuitement par la nature. ⁵
- 350 millions CHF par an : la valeur estimée de la pollinisation animale en Suisse !
- La baisse de fertilité du sol menace la sécurité alimentaire.⁶
- De nombreux écosystèmes aident à la régulation du climat.
- Une nature résiliente nous protège contre les catastrophes naturelles et les conséquences du réchauffement climatique.

Il est essentiel que la crise de la biodiversité et que la crise du climat soit résolues ensemble. Dans son dernier Global Risks Report, le World Economic Forum (WEF) identifie également la perte de la biodiversité comme l'une des trois menaces les plus graves⁷. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la disparition de la biodiversité est considérée par une très large partie de la population suisse comme l'une des menaces les plus importantes pour les êtres humains et l'environnement⁸. À cet égard, le débat du 2 mai prochain sera particulièrement intéressant : le Parlement discutera avec des scientifiques des défis liés aux crises climatiques et de la biodiversité dans la salle du Conseil national⁹.

Les représentant-e-s du comité d'initiative se tiennent très volontiers à votre disposition pour tout complément ou tout échange :

- Sarah Pearson Perret, secrétaire romande Pro Natura : 079 688 72 24
- François Turrian, directeur romand BirdLife Suisse : 079 318 77 75
- Stefan Kunz, secrétaire général Patrimoine Suisse : 079 631 34 67
- Franziska Grossenbacher, Directrice suppléante Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage : 076 304 43 58

L'Initiative biodiversité

L'Initiative biodiversité garantit la diversité de la nature, des paysages et du patrimoine bâti. À cette fin, elle demande plus de moyens et d'espace pour la biodiversité et ancre une protection plus forte des paysages et du patrimoine bâti dans la Constitution.

www.initiative-biodiversite.ch

⁵ Message du Conseil fédéral du 4 mars 2022, p. 11

⁶ Message du Conseil fédéral du 4 mars 2022, p. 10

⁷ WEF: [\[Link\]](#)

⁸ OFS: [\[Link\]](#)

⁹ Scanat, Livestream 2.5.2022, 13.30-16.30: [\[Link\]](#)